

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AFER DIVERSIFIÉ DURABLE

ISIN : FR0010821470

AVIVA INVESTORS FRANCE - GROUPE AVIVA



Objectifs et politique d'investissement :

■ Classification de l'OPCVM : -

■ Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le FCP a pour objectif, à travers une sélection de titres répondant à des critères d'investissement socialement responsable (ISR), d'offrir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite : 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans + 40% EURO STOXX®.

- L'OPCVM investira sur des actions et des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant à des critères d'Investissement Socialement Responsable (ISR) définis par Aviva Investors selon une approche cherchant à identifier les entreprises les plus en avance sur l'ISR au sein de chaque secteur. La société de gestion s'appuie sur un prestataire externe pour sélectionner les titres selon des critères ESG (environnement, social et gouvernance).

- L'allocation entre les poches taux et actions est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

■ Caractéristiques essentielles :

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

- L'OPCVM sera exposé entre 20% et 60% de l'actif net aux marchés actions des pays de la zone Euro ainsi que des pays membres de l'OCDE dans la limite de 15% de l'actif net. Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et seront issus de toutes capitalisations.

- En outre, le portefeuille sera exposé entre 40 et 80% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire émis indifféremment par le secteur public ou privé d'émetteurs de pays membres de la zone Euro, et, dans la limite de 10% de l'actif net, d'émetteurs de pays membres de l'OCDE, à condition que les titres soient libellés en euro.

- La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

- Le FCP supporte un risque de change à hauteur de 15% de l'actif net.

■ Indicateur de référence :

- L'indicateur de référence du FCP est composé des indices suivants (calculé dividendes/coupons réinvestis, cours de clôture) :

- 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans, cet indice est un indice obligataire composé d'emprunts d'Etats ou d'émetteurs privés, libellés en euro, à taux fixe d'une durée de vie restant à courir de 5 à 7 ans, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital ;

- 40% EURO STOXX®, cet indice action est composé des principales capitalisations de la zone Euro. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited.

■ Modalités de souscription-rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts, chaque jour de bourse, auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30, le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.

- Cet OPCVM capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

■ Autres informations :

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.

- La durée de placement recommandée est de cinq ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

■ Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :

- L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions.

- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

■ Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque de contrepartie** : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Impact de l'utilisation de produits dérivés** : l'utilisation des instruments dérivés expose l'OPCVM à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.afer.fr.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4% maximum*
Frais de sortie	Néant

*Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.afer.fr.

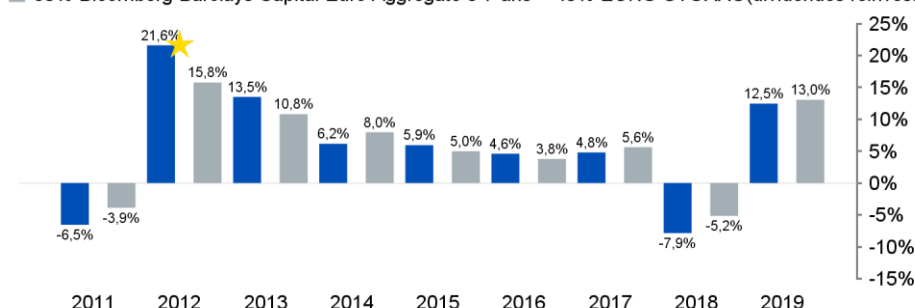
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,62%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Performances passées :

★ Changement d'indice ■ Afer Diversifié Durable

■ 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans + 40% EURO STOXX®(dividendes réinvestis)



Avertissements et commentaires :

Cet OPCVM a été créé le 08/01/2010.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Aviva Investors France, Engine Europerformance

L'indicateur de référence a été modifié à la date du 15/05/2012, auparavant 60% Bloomberg Barclays Eur Agg 5-7 ans Corp+ 40% MSCI EMU.

Informations pratiques :

▪ **Dépositaire :** Société Générale S.A

Fiscalité :

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts :

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Aviva Investors France
Service Juridique
14 rue Roquépine - 75008 PARIS - FRANCE
dirjur@avivainvestors.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :

La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.afer.fr.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.avivainvestors.fr et un exemplaire pourra être mis à disposition gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2020.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion de portefeuille Aviva Investors France est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Aviva Investors France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Aviva Investors France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.